

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Projets sociaux d'Olam : quel impact sur les populations bénéficiaires ?

QUESTIONNER

L'apport des réalisations faites à l'endroit des communautés autour de sa concession courant 2022. Évaluer leur mise en œuvre et se projeter dans des actions futures. S'attarder sur la savonnerie, activité génératrice de revenus, action phare. Telles étaient les raisons d'être d'une rencontre le 24 mars dernier entre l'entreprise Olam, les autorités départementales du Komo-Kango et les populations.

Line Renette ALOMO
Libreville/Gabon

Ce vendredi 24 mars dans la salle du conseil départemental du Komo-Kango, Olam Palm fait une présentation des réalisations hors contrat social qui le lie aux villages environnants de sa concession forestière d'Awala dans le département. La société, qui y exploite le palmier à huile, représentée par ses travailleurs dont le responsable du développement durable sécurité, Guityr Opape, parle de la construction du préau du lycée de Kango. Les équipes d'Olam reviennent aussi sur le nivellement des cours des écoles partenaires ou encore évoquent l'achat du matériel médical. Mais Olam est particulièrement fière d'une activité génératrice de revenus : une fabrique de savon artisanal mise en place dans le village Woubele... pour autonomiser les populations. Ce qu'il faut savoir c'est qu'il y a 12 ans que la plantation de palmier à huile d'Olam est implantée à Awala. Une palmeraie qui a impacté les



Rencontre entre Olam et les communautés locales du Komo-Kango impactées par sa palmeraie.

activités des populations. Et l'entreprise, soucieuse de compenser la diminution des dites activités des populations et fidèle dans ses engagements sociétaux, a initié des réalisations pour leur bien-être. Au nombre de ces réalisations : une savonnerie. Mais pour que ladite savonnerie soit viable, il aura fallu former des hommes et des femmes pour les outiller à la fabrication dudit produit. Une formation financée par Olam et dispensée par l'ONG Fensed. L'histoire retient que 18 femmes et hommes ont été formés en janvier 2022. En juin 2022, une unité de fabrication était ensuite remise aux bénéficiaires de la formation pour se lancer et se mettre ainsi à leur compte. Un bâtiment construit en bordure de la Nationale 1 au village Woubele 1, avec des salles de stockage du matériel, ou encore de séchage du savon. Si le local a même prévu des toilettes, il lui manque de l'eau, l'ingrédient principal pour fabriquer le savon et laver le matériel. Il manque aussi des étagères. S'il faut produire en grande quantité, ces manquements peuvent être des freins. Quoi qu'il en soit, le 24 mars 2023, seules deux femmes, sur les 18 formées, étaient présentes à la rencontre d'évaluation

dudit projet. Idres Mboumba et Maganga Boubala ont résisté à la tentation de s'en aller à leur tour. Et elles vivent désormais de cette activité génératrice de revenus (AGR). Idres a même arrêté avec son salon de coiffure pour se consacrer entièrement à la savonnerie. "J'ai plus de temps libre et je planifie mieux ma vie d'autant que je me déploie en fonction des commandes." Et pour bien signifier que cette AGR est leur gagne-pain, elles sont venues à la rencontre du jour avec des plateaux chargés de leurs produits : des savons naturels faits à base d'huile de palme, de kaolin rouge, zeste de citron, kinkéliba, cendres de peaux de bananes, curcuma. Ils sont antiseptiques, gommants et viennent à bout de nombreux problèmes de peau, vantent ces dames. Mais que s'est-il passé, tentent de comprendre les autorités de Kango ? Pourquoi ce désintérêt de la part des populations ? Mme Mboumba pense en effet que c'est un problème de volonté et aussi que les gens s'attendaient à un salaire. "Ils n'ont pas voulu attendre que ça commence à porter des fruits car c'est un travail d'autonomisation." Autre question des autorités départementales : comment ramener les bénéficiaires ou, sinon, comment s'assurer que

cette activité soit pérenne ? Olam pense à des solutions pour maintenir active l'unité de production pour pas que les dames restantes se découragent. Ainsi l'entreprise indique qu'elle poursuivra son accompagnement sur de nombreux mois encore en fournissant des matières premières. Mais, à terme, les dames doivent s'en procurer elles-mêmes. L'entreprise s'engage aussi à aider à écouler

les produits dans certains de ses sites. Mais le projet semble plaire, au point que d'autres communautés demandent à leur tour s'il n'y a pas moyen de l'étendre à d'autres villages. La savonnerie plaît peut-être mais tous ces désistements interrogent. Aussi est-il question pour Olam de réfléchir à des propositions d'accompagnement diversifiées pour les projets d'AGR à venir.

Évaluer les projets avant leur mise en œuvre

L.R.A.
Libreville/Gabon

Le contrat social qui lie les populations riveraines de la concession d'Olam arrive à expiration. Mais entendu que son activité d'exploitation de palmeraie continuera d'impacter les moyens de subsistance et le bien-être des populations, il faut donc que l'entreprise continue de se soucier d'elles. Mais face à l'échec de nombreux projets mis en place – l'exemple de l'agriculture qui n'a pas prospéré est patent –, pour les prochaines années, Olam

change de stratégie. Elle fera désormais appel à un cabinet indépendant qui aura la charge d'évaluer les projets avant qu'ils ne soient mis en œuvre. L'entreprise a profité de la rencontre du 24 mars dernier pour envoyer le message aux communautés et les sensibiliser au passage futur des agents de ce cabinet. En précisant justement qu'il sera question d'évaluer les activités pour s'assurer de leur aboutissement ou non. Et de convier les populations à répondre franchement à leurs questions.